

Ras l'front - Nancy

EDITORIAL

Le FN et les tribunaux

1-Le Pen

Les 28 et 29 septembre 98, JMLP comparait devant la cour d'appel de Versailles suite à des violences qu'il avait exercées sur des militant-es antifascistes et une élue PS le 30 mai dernier. Le parquet après deux jours de débats accablants pour le chef du FN a demandé la confirmation de la peine d'inféligibilité de deux ans. Le jugement sera rendu le 17 novembre.

2-Bompard

Le tribunal correctionnel de Paris a débouté lundi le maire FN d'Orange, J. Bompard de sa plainte en diffamation contre France 2. L'élue reprochait la diffusion, le 9 septembre 97, d'un reportage l'accusant d'avoir fait entretenir par la mairie des voies privées desservant les domiciles de plusieurs de ses proches

3-Le Pen et Stirbois

Avant que la cour d'appel des Versailles ne se penche sur les coups portés par Le Pen à la socialiste Annette Peulvast-Bergeal, les juges parisiens ont condamné le leader du FN pour un autre genre de violence: commises cette fois à l'encontre de Catherine Trautman, ministre de la culture. Le 29 mai 97, entre les deux tours des législatives, Le Pen avait présenté, lors d'une réunion publique, une tête en carton à l'effigie de Trautman et l'avait placée dans les mains de M.F. Stirbois.

Le jugement, rendu le 9 septembre estime que trautman a bien été atteinte dans des conditions fautive et préjudiciables par une mise en scène macabre et choquante évoquant l'image de la mise à mort par décapitation, vidant, d'une manière certes symbolique mais intolérable, à l'élimination de l'intersectée. Le tribunal a condamné Le Pen et Stirbois au franc symbolique de dommages et intérêts et à l'insertion du jugement dans trois journaux. Pour le moment, les condamnés n'ont pas fait appel.

Cinoch'

«Mémoires d'immigrés» de Yasmina Benguigui. Un très bon film sur les générations d'immigrés du Maghreb depuis 1945 au travers de différents témoignages. Le mardi 20 octobre à 20h au Caméo.

Anciennement «L'Antifas»

octobre 1998

«Allons-nous longtemps laisser les urnes de remplir de peste brune».

Mano Solo, album 'Je sais pas trop', 1997

Résistance au Grand Duché du Luxembourg

La remise des plaques de rues débaptisées par la municipalité FN de Vitrolles s'est déroulée dans une atmosphère très amicale et pourtant très officielle.

A Esch-sur-Alzette, la plaque 'Dulcie September' a été remise dans la salle du Conseil communal en présence de nombreux invités, notamment Ben Fayot, député européen socialiste, des membres du Conseil communal dont des députés luxembourgeois, des représentants d'associations (ADFE, Association Démocratique des Français à l'Etranger, LICRA), des syndicats (OGBL, LCGB), de partis politiques nationaux et étrangers (Parti Ouvrier Socialiste Luxembourg notamment) et d'invités de la société civile, des commerçants et autres.

A Dudelange, la cérémonie de remise de la plaque 'Nelson Mandela' a été précédée d'une conférence de presse avec la participation des médias luxembourgeois de la presse écrite. La remise de la plaque a eu lieu dans l'entrée principale de l'Hôtel de ville, en présence de M. Alex BODRY, Ministre de la Force Publique, de M. Charles GOERENS, député européen du Parti Démocratique Luxembourgeois et de nombreux autres invités du milieu politique national, du milieu associatif avec Franco BARRILOZZI, secrétaire général du Comité de Liaison et d'Action des Etrangers (CLAE) qui regroupe presque une centaine d'associations de toutes nationalités.

Ces deux cérémonies ont été suivies par des camarades de Ras l'front Nancy et Metz.

Je tiens à remercier Nathalie, Véronique et Denis d'avoir fait le déplacement de Vitrolles. Leur émotion et leur étonnement devant la gentillesse de l'accueil, malgré le côté officiel et la présence de personnalités politiques de premier plan, a été une récompense supplémentaire pour nous. La retransmission des journaux luxembourgeois est une grande satisfaction. Merci à Pascale qui a permis cette superbe réalisation.

Un instant de grande émotion lorsqu'un invité âgé nous a montré son 'triangle rouge', un vrai celui-là, rappel de son passage à Dachau. Il nous a apporté son soutien pour l'action entreprise et a rappelé le devoir de mémoire vis-à-vis des conséquences terribles d'une prise de pouvoir fasciste.

Le Bourgmestre (le maire, NIDLR) de Dudelange a souligné son espoir de pouvoir ramener lui-même la plaque à Vitrolles débarrassée de la peste brune, après les prochaines municipales...

Michel, Ras l'front-Luxembourg

(contacts : Ras l'front, BP 1773, L 1017 LUXEMBOURG)

Belgique

Semira Adamu est morte mardi 22 septembre 98 vers 21 heures. Elle était dans le coma depuis plusieurs heures suite à une tentative d'expulsion musclée par la gendarmerie belge sur l'ordre de l'Office des Etrangers. Elle avait vingt ans. Elle s'était enfuie du Nigeria parce que l'on tentait de lui faire épouser de force un sexagénaire dont elle aurait été la quatrième femme. Elle s'était réfugiée à diverses reprises au Togo, puis le 25 mars 98, avec l'aide d'amis, elle arrive en Belgique. L'accès au territoire lui est aussitôt refusé. Tout ce qu'elle a connu de la Belgique se limite à l'aéroport et un centre fermé pour «étrangers illégaux», le 127bis de Steenokkerseel. C'était la sixième fois que les autorités belges tentaient de l'expulser. La raison de ce refus d'accès au territoire...la convention de Genève ne prévoit rien pour les cas de maltraitance des femmes !

La fin tragique de Semira balaie tous les doutes que certains pouvaient encore émettre sur l'inhumanité d'une politique d'expulsion.

Ce qui vient de se passer en Belgique peut se passer à chaque instant en France, en Allemagne et dans tous les pays de la forteresse Europe, où les lois répressives anti-immigrés sont en train d'être harmonisées, où des pratiques inqualifiables se banalisent. Des hommes, des femmes, des enfants sont harcelés, traqués comme des bêtes, expulsés, dans une indifférence quasi générale. Devra-t-on attendre qu'il y ait des dizaines de morts pour réagir ? En France, le cas du sans-papiers sri-lankais mort en 91 suite à une expulsion trop musclée est toujours en cours d'instruction (infos dans 'Le Canard enchaîné' du 30.09.98)

Réagissons tous ensemble avant qu'il ne soit trop tard.

Envoyons des fax de protestation à l'ambassade de Belgique : 01.47.54.07.64

En France aussi, les mauvais coups se poursuivent.

Jean-Christophe

Le livre sur la place

Entre le 24 et le 27 septembre, l'habituelle manifestation du 'Livre sur la place' s'est déroulée Place Stanislas. Comme chaque année, se sont rassemblés les libraires et éditeurs de la région, ainsi que quelques éditeurs belges, suisses.

Parmi les exposants, il y avait Jean-Marie Cuny et sa 'Librairie lorraine' (Grande rue à Nancy). Au milieu de ses livres sur les recettes des pommes de terre rôties ou des ergamotes et ceux décrivant la Place Royale ou la porte Héré, on pouvait trouver d'autres ouvrages, très marqués politiquement, comme l'est l'éditeur. En juin 1984, J.M. Cuny était candidat aux élections européennes sur la liste Front National. Localement, il est très impliqué dans le mouvement royaliste lorrain. Voici donc quelques uns des livres disponibles sur sa table.

Tout d'abord, il y avait la collection pour enfants «Signe de piste», aux «Editions Fleury Jeunesse». Dans un des livres que l'on pouvait consulter, «Le lys éclaboussé», de «jeunes maquisards» luttent contre les républicains pour défendre leurs convictions royalistes. Dans cette collection, un des auteurs est Serge Dalens (ou plutôt Yves de Verdillac). Il est membre du comité central du Front National. Il écrit beaucoup de livres se déroulant dans le monde des scouts traditionalistes. Chères jeunes têtes blondes, bien aïtées et si glorieuses !

Autres découvertes : deux livres écrits par Jean-Marie Cuny et illustrés par Chard illustrateur dans le journal 'Présent'.

Le premier livre est «La voie royale». Il est préfacé par Dom Gérard, catholique traditio-

naliste, tendance lefebvriste. En annexes, on peut y trouver des 'bonnes adresses'. Et Jean-Marie Cuny d'y faire la promotion de l'hebdomadaire 'Rivarol' ainsi que du quotidien 'Présent'.

Ce dernier se vante d'être le seul journal dont la devise est 'Dieu, Famille, Patrie', «leur drapeau» selon eux. Ils déclarent ainsi se référer aux devises 'Travail-Famille-Patrie' («aspiration centrale du peuple français»⁽¹⁾), 'La France aux Français' («cri de ralliement contre toutes les tentatives de domination cosmopolite»⁽¹⁾) et 'Dieu premier servi'.

Depuis 1990, Rivarol a pris un parti-pris clairement anti-juif avec des titres tels que «La France, territoire occupée» ou «Sarcelles : Strauss-Kahn, juif über alles». En février 90, Rivarol a publié un article signé par le négationniste Robert Faurisson.

La liste proposée inclut aussi la 'SERP', société d'édition fondée par Jean-Marie Le Pen en 1963 et actuellement gérée par sa fille Marie-Caroline. Dans son catalogue, elle possède des 33 tours inédits (et pour cause) : par exemple «Voix et Chants de la révolution allemande. Hommes et Faits du III^{ème} Reich» (qui a valu à J.M. Le Pen une condamnation pour «apologie de crimes de guerre» en 1968) ou des discours du maréchal Pétain, «Discours et messages de 1940 à 1944». Elle fait aussi la part belle à Mussolini, à l'Action française, aux Waffens SS, etc...⁽²⁾. Se réclamant historien, Le Pen explique qu'il édite aussi une chorale de la CGT, des discours de Blum ou des chansons anarchistes. Connaissant la vision qu'a Le Pen des guerres (son détail de la seconde guerre mondiale, ses frasques en Algérie...) je me permets de rire de son statut d'historien.

Un peu de publicité aussi pour la société 'Difralivre' : «Maison d'édition intellectuelle proche du quotidien 'Présent'»⁽³⁾ qui diffuse entre autres des ouvrages de Jean-Marie Le Pen et les 'Messages' du Maréchal Pétain.

Et enfin, il n'oublie pas l'association 'Action familiale et scolaire'. C'est un mouvement créé en 1976 dans la nébuleuse des mouvements catholiques intégristes. Elle défend «la conception chrétienne de la famille et la société»⁽³⁾. On peut fréquemment la retrouver aux côtés des associations anti-avortement (La Trêve de Dieu, Association Familiale Catholique, etc...)

Autre livre présent sur la table de la 'Librairie lorraine' : «Drôle d'époque» toujours par J.M. Cuny, avec des illustrations de Chard. Et en annexes, l'auteur d'y vanter encore les références des journaux 'Présent' et 'Rivarol'.

Il faut savoir qu'en novembre 97, on a «oublié» d'inviter J.M. Cuny lors du 'Salon du livre lorrain' organisé au château du GEC, à Villers-lès-Nancy. Alors à quand un bon coup de balai à Nancy ?

Je ne suis pas sûr que les idées politiques véhiculées par tout ce beau monde soient compatibles avec l'organisation d'une telle manifestation. Par contre, je pense qu'ils sont heureux de la place et des honneurs que leur confère l'invitation de la municipalité rossinière pour cette 20^{ème} édition.

Frédéric

⁽¹⁾ «Présent, mode d'emploi», 1995

⁽²⁾ «Le Pen, biographie», Gilles Bresson et Christian Lionet, Scuil, 1994

⁽³⁾ «Les droites nationales et radicales», Jean-Yves Camus et René Monzat, PUL, 1992

Xavier dort toujours pas en prison

«Vous nous devez 60.000F et à la prochaine». Le mercredi 09 septembre, c'est approximativement ce qu'a dû dire le Président de la cour d'appel de Versailles, au militant anti-avortement, Xavier Dor. Il était poursuivi, ainsi que 4 autres membres de 'SOS Tout petits' pour avoir envahi et occupé, durant quelques heures, la clinique du Chesnay (Yvelines), en juin 97.

Une première fois, en janvier 98, le Tribunal de Grande Instance de Versailles ne l'avait condamné qu'à une amende. En juin dernier, le substitut de la cour d'appel avait requis contre lui une amende de 10.000F et surtout un an de prison ferme pour «délit d'entrave à l'IVG». Malgré déjà une douzaine de condamnations pour «délit de prières publiques» (formule juridique inventée par 'Présent'), la justice a de nouveau été clémentine à leur égard : 60.000F d'amende pour «l'admirable docteur Dor»⁽¹⁾, sans prison. Bien évidemment, elle va être payée par les soutiens financiers et les cotisations des adhérents et cela ne calmera pas leurs ardeurs intégristes.

La justice doit se montrer très ferme face à ces agissements, sous-tendus par une idéologie réactionnaire, niant les droits des femmes, les libertés individuelles et le droit à la différence. Et ce n'est pas du tout ce qu'elle fait lorsqu'elle laisse repartir X. Dor et ses sbires, tranquillement, les mains dans les poches.

Et dans le même temps, les médecins et personnels des centres

d'IVG réclament un statut et une reconnaissance de leur travail. Des services pratiquant les IVG ferment faute de moyens. Et le planning familial de Villeurbanne est saccagé.

De plus, les conditions et les critères (mineures, délais, femmes étrangères) ne sont toujours pas satisfaisants : des femmes sont régulièrement orientées vers l'étranger pour interrompre leur grossesse.

Avec ces complicités de la justice, X. Dor ne peut que se dire «satisfait d'être en liberté» et prévenir qu'il «continuerait de plus belle son combat jusqu'à l'abrogation de la loi Veil». Juste avant que le quotidien 'Présent' ait annoncé le message de soutien du Pape à X. Dor, en visite au Vatican le 27 juillet dernier : «Vous êtes courageux... soyez courageux. Continuez votre bonne bataille !»⁽²⁾

Carmin

⁽¹⁾ Présent du 11 sept. 98

⁽²⁾ Présent du 30 juil. 98

Concert

Dans le cadre du NJP, le groupe Zebda est à l'affiche du mardi 20 octobre, au chapiteau de la pépinière (20h30).

Que dire sur eux ? Qu'ils sont les auteurs de la chanson «Le bruit et l'odeur» (titre repris au répertoire de J. Chirac), qu'ils sont des militants de la lutte anti-Le Pen (qui plaie «(...) à ceux qu'ont rien dans le sifflet», qui «fera pas la loi» à l'assemblée, qu'il «est dangereux, il a toutes les dents pointues (...) que des canines»). Ils nous ont même invité à tenir un stand avec eux, le soir du concert. Et qu'en plus, ça bouge sur scène ! Bref, à ne pas rater...

(voir rubrique Musica)

Attention, danger...(2)

Sous cette rubrique, j'essaie de faire un tour d'horizon, non-exhaustif, de la nébuleuse réactionnaire nancéenne et des environs : personnalités ou associations, familiales, royalistes, traditionalistes, frontistes, intégristes, etc... Tout cela afin de vous éclairer sur qui fait quoi à Nancy. Un homme ou une femme averti-e en vaut deux.

Ce mois-ci, je continue donc par :

ASSOCIATION HISTOIRE ET CULTURE CERCLE PIERRE GAXOTTE

Cette association est uniquement nancéenne; elle n'est fédérée à aucun mouvement national.

Elle a été fondée le 28 décembre 1982. Elle «a pour but de faciliter le développement du goût pour l'histoire et la culture française dans notre région», «Elle peut constituer des conférences, diffusions de livres, réceptions d'écrivains...». A l'époque, le périodique nancéen 'La Lorraine royaliste' avait signalé qu'«Une nouvelle association à but culturel est née. Les jeunes qui la dirigent nous sont très sympathiques. (...)»⁽¹⁾.

Meusien de naissance, Pierre Gaxotte (1895-1982) était un historien et journaliste français. Il fut secrétaire nocturne de Charles Maurras, puis collaborateur dans la presse de droite dans l'entre-deux-guerres (dont le Figaro).

Comme pour d'autres associations nancéennes, nous verrons que certaines personnes qui sont membres d'un bureau sont aussi membres d'autres associations. Ce qui est bien évidemment leur droit, mais ce qui me permet de faire des rapprochements idéologiques.

La présidente de cette association est l'avocate Nadine Gasparetti (inscrite au barreau de Nancy). Elle est aussi une des avocates de

l'AGRIF (association qui lutte contre le «racisme anti-français et anti-chrétiens») ⁽²⁾. Les deux vice-présidents sont Philippe Schneider (aussi Président de l'Union des Sections Royalistes Lorraines, USRL) et Jean-Marie Cuny (ancien candidat du FN aux européennes et très proche des royalistes lorrains). Sont aussi membres de l'Association 'Histoire et Culture' et de l'USRL : le trésorier, le secrétaire général et un autre membre du bureau. L'orientation politique a le mérite d'être claire.

La principale occupation de cette association est de faire connaître l'histoire et la culture française, selon leurs conceptions. Pour cela, ils organisent de temps à autres des conférences, dont les thèmes sont très significatifs : «1793 ou le triomphe de la déraison», «La Révolution Française, mère de tous les totalitarismes», «Juifs et vendéens, d'un génocide à l'autre», «La démocratie ou le rêve en morceaux», «Maurras, l'homme de la politique», «Clovis et le baptême de la France», «Mgr Freppel, un maître de la Contre Révolution», etc... Certaines le sont en collaboration avec d'autres associations : avec 'SOS futures mères-Laissez-les-vivre' et l'USRL «L'enfance en danger», avec l'AGRIF «La justice en question».

Les invité-es sont universitaires mais parfois journalistes à l'Action Française hebdo (M. Fromentoux), ancien avocat de Paul Touvier (J. Trémolet de Villers) ou délégué général de 'La Restauration nationale, Centre de Propagande Royaliste et d'Action Française' (H. de Cremiers).

'La Lorraine royaliste' ne manque jamais d'annoncer leurs conférences puis ensuite d'en faire un élogieux compte-rendu.

En résumé et selon cette association, la France devrait redevenir catholique et royaliste. Et donc inégalitaire.

Holmes

⁽¹⁾ «La Lorraine royaliste», n° 18, février 1983

⁽²⁾ voir RI'f-Nancy, septembre 98

PS : si vous avez d'autres informations sur cette association, n'hésitez pas à nous les communiquer (ainsi que les sources et les références) : CAFAR, BP 66, 54510 TOMBLAINE.

Rencontre

Le samedi 26 septembre, des militant-es de Ras l'front-Vitrolles étaient en balade au Luxembourg. Nous en avons profité pour faire le point avec Nathalie, Véronique et Denis sur la gestion mégretiste et sur la situation dans le sud (les termes employés ne sont pas forcément ceux utilisés par notre amie, mais nous nous sommes efforcé-es de garder le sens de ses propos).

RI'f-Nancy : Quelle est l'ambiance des conseils municipaux ?

Nathalie : Pendant le congé maternité de C. Mégret, c'était évidemment Hubert Fayard (1^{er} adjoint) qui dirigeait le conseil. A son retour, elle a repris sa place. Aussitôt qu'elle a dit bonjour et qu'elle a ouvert la séance, elle repasse le micro à ses adjoints. En fait, c'est toujours Bruno Mégret et H. Fayard qui mènent la danse. A chaque fois, il y a 3 ou 4 militant-es RI'f qui y sont présent-es. Et une fois sur deux, le conseil se termine par des agressions physiques qui aboutissent au dépôt d'une ou plusieurs plaintes.

RI'f : Comment cela se passe-t-il avec la police nationale ?

Nath. : Le commissaire qui était en place au moment où les Mégret ont conquis la mairie, entraînait systématiquement dans le jeu du FN. Dès qu'une plainte était déposée contre nous, nous étions convoqués et entendu-es lors d'une garde à vue. Au bout de 6 mois, un nouveau commissaire est arrivé. Depuis, les relations avec la police nationale sont satisfaisantes.

RI'f : Qu'en est-il de vos procès ?

Nath. : Nous leur en avons intenté deux, par exemple pour l'attribution de subventions municipales à des associations satellites. Par contre eux, nous en avons intenté quatre : nous en avons gagné deux et

perdu deux. Dont le dernier, visant directement Denis pour injures. Il s'était verbalement accroché avec C. Mégret et ses 'gardes du corps' sur le marché : 8.000f d'amende. C'est Ras l'front-Vitrolles qui l'a prise en charge. Ce qui ne leur plaît pas du tout puisqu'ils veulent la peau de Denis, étant devenu leur bête noire. Depuis, ils mènent une campagne de presse pour dénoncer le gaspillage des subventions publiques, affirmant que nous en bénéficions (ce qui est faux). D'ailleurs, la mairie nous retourné le chèque... A suivre.

RI'f : Financièrement comment vous en sortez-vous ?

Nath. : Déjà, nous travaillons avec un avocat militant qui ne nous demande pas de gros honoraires. A début, lors d'un procès, nous ne réclamions que le franc symbolique. Maintenant nous demandons le maximum sinon nous ne tiendrons pas face à leur stratégie. D'autre part, face à cette situation, le Conseil Régional a proposé de nous subventionner. Nous allons refuser. Et enfin, les 'Verts' ont lancé une souscription auprès de leurs militant-es, qui a bien fonctionné.

RI'f : Et le cinéma de Vitrolles ?

Nath. : Après le licenciement de Régine Juin, le cinéma avait perdu son statut «Art et essai». Et depuis peu, il vient de fermer complètement. Encore une activité de moins pour la jeunesse...

RI'f : Quelle est la situation à Marignane (ville mitoyenne) ?

Nath. : Il y a peu de militants qui font un travail politique de terrain mais ils sont présents dans le domaine juridique. Ils ont, par exemple, attaqué l'attribution de subventions de la part de la mairie à l'association 'Fraternité française'.

De nos envoyé-es spéciaux-les

NB : RI'f-Vitrolles va prochainement publier une nouvelle brochure sur ce qui se passe avec la municipalité.

UDAF, UNAF, Qué za quo ?

En juin dernier, lorsque nous sommes intervenu-es (soutenu-es par Les Bien Nées et En féminie) auprès de la municipalité de Nancy pour demander qu'elle cesse de subventionner l'Association Familiale Catholique (AFC)⁽¹⁾, J.M. Schléret, adjoint chargé des affaires sociales, nous a entre autres répondu que «L'AFC regroupe 900 membres ; elle est partie intégrante de l'UDAF. Et à échelon national de l'UNAF. Est-ce à nous d'opérer un tri ? Ceux qui ont à y redire n'ont qu'à faire un procès à l'UNAF et l'UDAF».

Traduction : l'UNAF, c'est l'Union Nationale des Associations Familiales, l'UDAF est à l'échelon Départemental.

Explications : le début du XX^{ème} siècle voit la création des premières associations natalistes. Principalement patriarcales, elles réclament de l'état la reconnaissance du rôle bénéfique des familles nombreuses. C'est à cette époque que les premières lois familiales sont votées : allocation pour les parents de familles nombreuses sans ressources, déduction de 5% par enfant de l'impôt sur le revenu...

C'est entre autres l'important nombre de morts de la 1^{ère} guerre mondiale qui imposera en France la reconnaissance du sacrifice des familles nombreuses. Déjà à cette époque, les thèmes de mobilisation étaient : le vote familial, la lutte contre la pornographie, la prostitution, l'avortement, l'immoralité du cinéma, de la littérature ou les pratiques anticonceptionnelles. L'influence grandissante des associations familiales portera ses fruits. Le 31 juillet 1920, la propagande anticonceptionnelle est pénalisée et l'avortement est élevé au rang de délit par la loi du 29 mars 1923. Une autre décrete les allocations familiales obligation nationale, le 11 mars 1932. Le premier code de la famille est promulgué le 29 juillet 1939⁽²⁾.

Arrivent Pétain-Vichy et son flot de mesures. Le ministère de la famille est créé le 05 juin 1940, avec à sa tête l'ancien vice-président de la «Fédération nationale des associations de familles nombreuses». Puis sont créés 4 autres institutions : le Secrétariat général à la famille, le Commissariat général à la famille, le Centre de coordination des mouvements familiaux et le Comité

consultatif de la famille. C'est ce dernier qui sera à l'origine de la loi Gounot, le 29 décembre 1942. Elle organise le mouvement familial et institue la «Fédération nationale des familles», qui chapeaute les associations familiales. Après la libération, de Gaulle conserve le cadre global de cette loi. Le mouvement familial renaît donc dans la continuité.

Le regroupement de ces associations se réalise alors au sein des UDAF et de l'UNAF (associations loi 1901). Après quelques réformes, l'UNAF prend sa forme définitive le 11 juillet 1975. Entre 76 et 96, c'est Roger Burnel (ancien secrétaire de la «Jeunesse Etudiante Chrétienne») qui préside l'UNAF. Depuis, c'est Hubert Brin qui a repris ce poste ; il vient d'être réélu à ce poste le 21 juin 98⁽³⁾.

L'UNAF regroupe des associations très diverses. Certaines d'entre elles sont fondamentalement opposées : d'un côté, il y a les puissantes «Associations Familiales Catholiques» et «Familles de France»⁽⁴⁾ (traditionalistes et réactionnaires) et de l'autre des associations progressistes et laïques telles que les «Associations populaires familiales syndicales». Mais reste que les AFC et F de F possèdent à elles deux la majorité des voix au Conseil d'Administration, d'où l'orientation rétrograde de l'UNAF dans la majorité des débats. En juin 1992, elle rappelait que «la législation sur l'IVG ne pourra jamais s'analyser comme une législation de progrès humain et social vers davantage de vraie liberté, car il n'est pas de liberté qui puisse s'opposer à la vie ni au bonheur des personnes»⁽²⁾.

A Nancy, l'UDAF a été créée en novembre 1945. Auparavant dans les locaux de l'hôtel de ville, elle est installée depuis avril 87 au 38/40 rue Sainte Catherine.

Actuellement, elle fédère diverses associations telles que l'ADEPNM (Association d'Entraide des Parents à Naissances Multiples), l'ADMIR (association d'Aide à Domicile en Milieu Rural), l'AFC, l'AMFF (Association de la Médaille de la Famille Française), l'APF (Association des Paralysés de France), la CSF (Confédération Syndicale de France), FR (Famille Rurale), Famille de France, La famille du Cheminot ou Veuves Civiles chefs de famille. Elle déclare 117 associations familiales sur le

département et 13.669 familles adhérentes. Pendant plus de vingt ans, à partir de 1996, le président de l'UDAF était Raymond Marquis (Famille de France). La Présidence et les 2 vice-Présidences du Conseil d'Administration de l'UDAF 54 ont ensuite été tenues par des membres de l'AFC : le président, Jean-Marie Grandpierre. La dernière élection du CA (le 09 juin 98) a vu un léger changement : la présidence est maintenant tenue par Daniel d'HIVER (APF), ancien trésorier de l'UDAF depuis 1992. Les vice-présidences restent aux mains de l'AFC et de F de F⁽³⁾, on ne sait jamais...

En Meurthe-et-Moselle, l'UDAF gère un service de tutelles aux prestations sociales, un service logement, consommateurs, Carte «Nancy-Famille», un service d'insertion par le jardinage, un fonds d'aide aux jeunes et d'urgences sociales. Elle déclare salarier 66 personnes⁽³⁾ et a des antennes à Lunéville et Longwy. Elle existe aussi dans les 3 départements limitrophes.

Le dernier combat de l'UDAF 54 s'oppose au projet du gouvernement concernant la (très timide) reconnaissance des couples de même sexe. Elle pense que «ces nouveaux contrats (...) font porter un risque non négligeable à la famille et aux enfants»⁽³⁾. Tout comme les AFC avec leur pétition qui dit que «ce projet de loi représente une terrible menace pour...les enfants, la famille, la société.»

Alors M. Schléret ! Vous savez très bien, du haut de votre poste d'adjoint aux affaires sociales, que l'AFC est une des deux associations les plus influentes dans la vie et dans la politique de l'UNAF et de l'UDAF 54. C'est bien la municipalité de Nancy qui attribue des subventions aux diverses associations. C'est donc bien à vous de faire le tri dans le lot des demandes qui vous sont envoyées. Votre position concernant l'AFC réaffirme votre soutien aux associations réactionnaires (je vous rappelle votre soutien financier à «SOS futures mères» jusqu'en 97).

Frédéric

⁽¹⁾ Infos dans Ras l'front-Nancy, juillet 98.

⁽²⁾ «Les associations familiales, combien de divisions ?», Frédéric Brunnquell, Editions Dagorno, 1994.

⁽³⁾ «L'effort familial, journal de l'UDAF 54», juillet 98.

⁽⁴⁾ Infos dans un prochain numéro de Ras l'front-Nancy.

Musica

«Essence ordinaire», Zebda.

Leur dernier album est toujours aussi militant. Divers morceaux sur la double-peine, sur le racisme au quotidien (à l'entrée des discothèques, pour louer un appartement), sur les 4 villes occupées. Et il est dédié à Matoub Lounès.

(voir rubrique Concert)

Conférence

A l'initiative du «Collectif Lorrain pour la Reconnaissance des Droits des Lesbienues et des Gays» (dont fait partie le CAFAR) a lieu le **vendredi 13 novembre à 20h30 au Cinéma Le Caméo, une projection du film de Bryan Gilbert «Oscar Wilde»**. Elle sera suivie d'un **débat sur le thème de l'homophobie**, avec la participation de **Régine Juin** (ancienne directrice de la programmation du cinéma de Vitrolles, licenciée par la mairie FN).